

Délibération 2024/21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 3 mai 2024

Date de la convocation : 29/04/2024

Nombre de membres en exercice: 15 Nombre de votants: 12

Date d'affichage: 29/04/2024 Nombre de présents : 11

Dont procuration: 1

L'an deux mil vingt-quatre et le trois mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Présents: Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Isabelle SILHOL, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL,

Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents représentés : Magalie BILHAC,

Absents excusés: Muriel HUGOL, Patrick LOUX, Christine NOHARET,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales ; Vu le budget primitif 2024 de la commune : Considérant l'avis de la commission finances ;

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

	Vote 2024
APEEP	500
Coopérative scolaire	2 000
Entente sportive cœur d'Hérault	2 000
La Pomponette	300
Les Ainés du Céressou	400
Syndicat terroirs Pézenas	200
OC2P	300
Comité des fêtes	1 200
Les jardins familiaux	700
Association de santé val de Boyne	500
Budget annexe CCAS	4 000

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CONTRE: 0 POUR: 11 **ABSTENTION: 1 (S JEUNET)**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL

Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE Date de réception de l'AR: 07/05/2024 Acte relidu executoire apres depot en Prefecture Et publication ou notification